

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 29 avril 2021

Présents : Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Patricia Mottin, Lucie Valentin

Excusé : Jean-Marie Guillet

Délibérations du conseil

→ Un habitant sollicite la location d'une bande (3m de large) du terrain communal, parcelle F191, jouxtant sa propriété afin de nettoyer cet endroit où les engins agricoles ne peuvent pas accéder. Le conseil approuve la location de cette bande d'herbe pour l'année 2021, pour un montant de 10 €.

Voté à la majorité, une abstention.

→ La vente d'herbe (sans pâturage) du terrain communal, parcelle F191 situé sous l'atelier des services techniques est accordée à M. Villard Nicolas (agriculteur) pour la saison 2021, pour un montant de 40 €. Une partie de cette parcelle est déjà louée à un habitant.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose au conseil que la tractopelle de la commune étant hors d'usage et difficilement réparable financièrement compte tenu de son âge, il y a lieu d'en acquérir un nouveau.

Suite à des recherches, une chargeuse-pelleteuse correspondant aux critères technique et financier a été trouvée. Il s'agit d'une tractopelle de marque FERMEC, type 965, année 1998 pour un montant de 25 000 € net de taxes.

Madame le Maire propose au conseil d'acheter ce matériel roulant.

Voté à l'unanimité.

→ La coupe affouagère se déroulera dans le bois de l'Allier, parcelles 47. L'ONF procédera au martelage des lots. Le lot de coupe affouagère 2021 est fixé à 22€.

→ Location d'un cabinet paramédical à l'étage de l'espace santé à Mme Sophie FISCHER, à partir du 1^{er} juin 2021.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose au conseil que le syndicat Départemental des Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité au hameau des Moreaux pour l'électrification et le raccordement d'une nouvelle habitation individuelle. La commune doit approuver ce projet.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de voter un tarif pour l'électrification des commerçants ambulants sur le domaine public. Le coût annuel s'élève à 60 € par an pour l'électricité pour une demi-journée par semaine.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire rappelle qu'au titre des compétences optionnelles de la CCRV, cette dernière exerce la compétence d'intérêt communautaire « création ou aménagement et entretien de la voirie ». Actuellement, c'est la commune qui est en charge de l'entretien de sa voirie. Le conseil, après en avoir délibéré, approuve la signature de la convention de délégation de cette compétence à la CCRV.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Madame le Maire informe que la vente des coupes de bois sur pied aura lieu le 12 mai 2021 lors d'enchères en ligne. L'ONF a transmis à la municipalité ses prix de retrait.

Le conseil municipal approuve ces tarifs de vente.

→ Madame le Maire informe le conseil que pour le projet de travaux d'extension du réseau d'eau aux Abisseaux et Françons, la municipalité a reçu 3 devis. Après étude de ces devis, le chantier est attribué à la SARL Bres Emmanuel, offre la moins-disante. Une première réunion de chantier aura lieu la semaine 18.

→ Madame le Maire informe le conseil que l'ONF souhaiterait rencontrer la commission Agriculture et Forêt pour l'informer des aides existantes quant à la plantation d'arbres. Cette réunion aura lieu au mois de mai.

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que plusieurs cabanes ont été construites sans autorisation préalable auprès de la mairie. Les élus souhaitent aller rencontrer les propriétaires afin de faire respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

→ Madame le Maire informe le conseil que deux familles habitant Echevis souhaiteraient inscrire leurs enfants dans le RPI St Julien-St Martin (3 à St Martin et 1 à St Julien). Cette demande est motivée par les travaux qui vont avoir lieu sur plusieurs années dans les Petits Goulets, entraînant à chaque fois, une fermeture sur plusieurs mois.

→ Madame le Maire informe le conseil que la locataire de l'appartement du 2^{ème} étage de l'immeuble de la Poste quittera l'appartement au 1^{er} juin 2021.

Le conseil souhaite rénover entièrement cet appartement avant de le remettre en location. Ces travaux seront réalisés par les agents techniques communaux.

→ Madame le Maire informe le conseil que des habitants souhaitent acquérir le terrain où se situe la bascule. En effet ce terrain jouxte leur propriété.

Le conseil ne souhaite pas vendre cette parcelle.

→ Madame le Maire informe le conseil que la municipalité a été interpellée par des habitants d'Echevis sur la mise au norme de l'ancien Hôtel des Grands Goulets. Les élus ont relancé le propriétaire et souhaite faire un point avec le SPANC.

Tour de table

Lucie Valentin relate la réunion entre le Centre de la Matrassière, les élus et le personnel afin de faire un bilan de leur prestation de fourniture des repas de la cantine. Cette rencontre fût bénéfique et a permis un échange constructif sur les quelques problèmes rencontrés.

Jean-Christophe Dye, délégué au PNRV, informe le conseil qu'au cours d'une réunion sur les antennes téléphoniques, il a été évoqué l'amélioration du réseau de téléphonie mobile car il reste encore quelques zones blanches ou grises sur le territoire.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 juin 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Jean Vignon